



Conseil Électoral Provisoire

Pétion-ville, le 11 janvier 2025

NOTE DE PRESSE

Le Conseil Électoral Provisoire (CEP), dans le cadre du recrutement des membres des Bureaux Référendaires Départementaux (BRD) et Bureaux Référendaires Communaux (BRC), informe les intéressés du département du Nord-Ouest, que le dépôt de candidature sera reçu au local de la Délégation départementale.

Par ailleurs, les intéressés dans les Communes de Léogane, de Grand Goâve et de Petit-Goâve pourront effectuer leur dépôt de candidature au BED de Miragoâne.

Le Conseil Électoral Provisoire s'engage à conduire les processus référendaire et électoral en toute indépendance de manière impartiale et inclusive. *DH*

Fin. –

Pour authentification (509) 31639523.-

